

REHAUSSEMENT DE CILS

DEROULEMENT ET CONTENU DE LA FORMATION

Tarif:

400€ Net de TVA, non éligible au CPF.

Délais d'accès à la formation :

Vous avez jusqu'à 14 jours avant la formation pour vous inscrire à la session. Merci de nous contacter pour convenir d'une date.

Durée et modalité :

4 heures, soit 1 demi-journée en présentiel.

Effectif:

Entre 1 et 6 élèves. Nos formatrices sont présentes du début à la fin et s'adaptent à votre niveau pour vous proposer une formation adaptée.

Profils des stagiaires :

- Débutants, aucun prérequis
- Professionnels
- PSH (si vous êtes une personne en situation de handicap, contactez-nous au 0160776908)

Prérequis:

Aucun prérequis.

Objectifs pédagogiques :

Cette certification s'adresse aux professionnels, indépendants et salariés du secteur de la beauté et de l'esthétique, titulaires de la formation Hygiène et Salubrité et exerçant au sein d'instituts de beauté, de salons de coiffure, de centres esthétiques, de centres de remise en forme, spas, établissements médicosociaux ou centre de formations.

Les compétences visées sont des compétences techniques de maquillage permanent des lèvres, de pose d'extensions de cils et/ou de rehaussement, de camouflage des cernes et/ou de vergetures, de micropigmentation spécialisée taches de rousseur et de microblading et/ou microshading.

C1. Définir le projet de mise en beauté du client, en questionnant et en écoutant ses besoins, en réalisant le diagnostic du visage et de la peau du client, en s'assurant de l'absence de toute

anomalie à l'aide d'un questionnaire médical précisant les maladies et les situations contre-indiquées à la pratique, en portant une attention particulière au type de handicap éventuel dont serait porteur le client, afin de proposer une solution technique et commerciale appropriée aux besoins et à la situation de la personne.

C2. Préparer le poste de travail et la zone à traiter, en disposant les outils et instruments nécessaires à la pratique et à la désinfection des zones, de façon à fluidifier les gestes tout en respectant la méthodologie, la chronologie et les règles d'hygiène, mais également en veillant à adapter l'environnement aux situations de handicap du client et/ou du professionnel, afin de faciliter la réalisation du maquillage permanent sur les zones souhaitées (lèvres, sourcils, tâches de rousseur, vergetures et cernes).

C3. Réaliser le maquillage semi-permanent des sourcils, en mettant en œuvre les différentes techniques du microblading et du microshading, en effectuant l'ombrage, le pointillisme ou le poil à poil des sourcils, en veillant à redessiner les sourcils selon la forme du visage ou à corriger, masquer les défauts des sourcils (cicatrices, marques, etc.), puis en validant la forme avec la cliente afin d'obtenir un résultat naturel.

C4. Effectuer un maquillage semi-permanent des lèvres selon la méthode full lips, 3D lips ou contour des lèvres, à l'aide d'un stylo électronique, en ayant préalablement choisi les pigments et les modules d'aiguilles d'implantation, en dessinant la forme et un dégradé de la zone concernée, dans le but de corriger et colorer les lèvres de façon naturelle.

C5. Réaliser le maquillage semi-permanent tâches de rousseur à visée esthétique, à l'aide d'un dermographe manuel ou électrique, en ayant préalablement choisi les modules d'aiguilles, puis la couleur, les pigments et le nuancier adapté au projet et à la peau de la cliente, pour répondre aux besoins de mise en beauté de la cliente.

C6. Effectuer un camouflage semi-permanent des vergetures ou des cernes à l'aide d'un dermographe électrique, en préparant la peau du modèle avant l'intervention, en choisissant les couleurs selon la zone à camoufler, dans le but de réparer et/ou de corriger un défaut esthétique.

C7. Réaliser une pose d'extension de cils et/ou un rehaussement de cils, en démaquillant et en nettoyant la zone des yeux, en isolant les cils inférieurs, puis en appliquant le primer et les faux-cils, en sélectionnant le pads (pour le rehaussement), en veillant à l'isolation de chaque cil, et en s'assurant que les zones d'extension soient identiques et synchronisées des deux côtés, afin d'apporter un volume et une courbure aux cils.

C8. Conseiller la clientèle dans le suivi et dans l'entretien de la prestation, en indiquant les soins post-prestation pour maintenir les effets des techniques esthétiques réalisées, en assurant les recommandations nécessaires en matière d'utilisation de produits, en répondant aux

éventuelles questions de la clientèle, puis en proposant, selon la prestation réalisée, une date de retouche nécessaire, afin de conserver le résultat de la technique dans la durée.

Modalité d'évaluation et certification :

Résultats attendus à l'issue de la formation : Maitriser les techniques enseignées.

Questionnaire de connaissances.

Mise en situation professionnelle de réalisation d'une technique de maquillage semi-permanent.

Ressources techniques et pédagogiques :

- Exercice individuel
- Préparation de l'espace de travail
- Pratique sur modèle
- Dossier remis aux stagiaires

Suivi de l'exécution et évaluation des résultats :

- Questions orales ou écrites (QCM)
- Grille d'évaluation pour la partie pratique

Contenu de la formation :

REHAUSSEMENT DE CILS - 15H00 À 17H00

- Théorie de la formation rehaussement de cils
- Présentation des produits
- Démonstration de la formatrice
- Pratique sur modèle
(Temps de pratique modulable en fonction du niveau du stagiaire)
- Évaluation de l'atteinte des objectifs de la prestation (Support : QCM, grille d'évaluation pour la pratique)

LIVRABLES REMIS AUX STAGIAIRES :

- Une attestation de présence
- Une attestation de réussite
- Un support de formation (manuel de rehaussement de cils)